



€ 1.691.000 | IXELLES | REF. 7314581



SURFACE TERRASSE

49.8 m²



SURFACE HABITABLE

199 m²



CHAMBRES À COUCHER

3



SALLE DE BAINS

3

Projet "THE BRIGHT" à Ixelles - Appartement NEUF, 3 chambres, splendide terrasse

 Rue Van Eyck 6, 1050 Ixelles

Victoire-JUNOT vous propose de découvrir cet appartement NEUF 3 chambres très spacieux dans le projet "THE BRIGHT" qui se décline comme suit :

Le hall d'entrée, avec WC invités, s'ouvre sur la pièce de vie très lumineuse, bordée de larges baies vitrées, qui comprend la cuisine ouverte super équipée (+ buanderie et local technique), ainsi que le séjour et la salle à manger. La chambre principale jouit d'une salle de bain en suite se trouve dans la prolongation du séjour. La terrasse de 50 m² prolonge généreusement cet espace. Les 2 autres chambres donnent à l'arrière et bénéficient également chacune d'une salle d'eau. Cette unité occupe la totalité du 5ème étage, et profitera des dernières innovations au niveau des matériaux de construction, de domotique, des performances acoustiques et énergétiques. La très belle architecture claire et intemporelle profitera d'un ensoleillement maximum grâce à son orientation Sud-Ouest et donnera beaucoup de cachet à l'ensemble. 2 emplacements vélo inclus. Pas de cave. Parking en supplément (40.000 € + TVA).

Ce projet qui compte 12 unités et une surface commerciale est idéalement situé à Ixelles, au coin de la Chaussée de Vleurgat, entre l'avenue Louise et le quartier du Parc Tenbosch.

Vente sous TVA 21% (possible à 6 % sous conditions).

Caractéristiques

GÉNÉRAL

Type	appartement	Commune	Ixelles
Le prix	€ 1.691.000	Surface habitable	199 m ²
Surface terrasse	49.8 m ²	Chambres à coucher	3
Salle de bains	3	Parkings (intérieurs)	1
Étage	5	Les étages	6
Disponible	bij oplevering	Année de construction	2026
État	Neuf	Façades	2
Cuisine (type)	amer. semi-équipée	Toilettes	3
Buanderie	✓	Chauffage (type)	individuel
Quartier	central	Chauffage	gaz
Ascenseur	✓	Quartier	côté ensoleillé
PEB	45 kW/m ²	Double vitrage	✓
EPC code	A	PEB catégorie	A

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Permis de construire	Sommation et demande de recouvrement
Non annoncé	Non annoncé
Destination urbaine	Droit de préemption
Non annoncé	Non annoncé
Permis de lotissement	Zone inondable
Non annoncé	pas situé en zone inondable

FINANCIER

Sous TVA
✓

